

La Belgique veut bien accueillir Jean-Pierre Bemba

La Belgique a répondu «*favorablement*» à la demande de la Cour pénale internationale (CPI) d'accueillir l'ex-dirigeant congolais Jean-Pierre Bemba, récemment acquitté par cette juridiction, et s'apprête à le recevoir dans les prochains jours, a annoncé, ce jeudi, le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders. Le ministre a précisé que les démarches pratiques pour son séjour sur le sol belge seraient entreprises «*dans les jours à venir*». M. Bemba a demandé un visa de type C, de court séjour l'autorisant dans un premier temps à séjourner jusqu'à 90 jours en Belgique. La demande est examinée par l'Office des étrangers, indique le cabinet de Theo Francken. Selon des sources concordantes, l'épouse et les enfants de l'ancien chef de guerre congolais vivent à Rhode-Saint-Genèse, là même où il avait été arrêté le 24 mai 2008 à la demande de la CPI.

Depuis la décision de la Cour de La Haye d'ordonner sa remise en liberté sous conditions mardi, Jean-Pierre Bemba restait toutefois sous sa surveillance en attendant le feu vert des autorités belges à une demande de séjour. Le 8 juin, l'ancien vice-président congolais avait été acquitté en appel, à la surprise générale, deux ans après sa condamnation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.